Première Année. N° 1. Mercredi 22 mars 1848.

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE LYON.

BUREAUX { Chez M. MERA, libr., rue Lafont, 4, où l'on reçoit les annonces.
A l'administration des *Facteurs lyonnais*, rue d'Algérie, 2.
Chez M. BAJAT, imprimeur, à la Guillotière.
A PARIS, chez M. Lejollivet, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ABONNEMENT

	Un an.	Six mois.	Trois mois.
Lyon	24 fr.	13 fr.	7 fr.
Hors le Département	30	16	9

10 *centimes le numéro.*

Les lettres relatives à la rédaction doivent être adressées à M. Martial MERLIN, rédact. en chef de la *Liberté*, chez M. Méra, libr, r. Lafont, 4.—Affranchir.

BIBLIOTH. DE LYON

Lyon, 21 mars.

Une révolution politique sans précédents, sans exemples dans les annales de toutes les nations civilisées de l'Europe, sous le rapport de la spontanéité, de l'imprévu, de la rapidité, vient de s'accomplir chez nous et d'y confondre, d'y bouleverser, sans retour cette fois, les éléments traditionnels de l'ancienne société française. En quelques heures, la monarchie a cédé la place à la République : en quelques minutes, trône et parlement, royauté et ministres, conservateurs et opposition, tout a disparu, tout a été réduit, non pas même en débris, mais en poudre.

Heureusement, nous n'avons pas eu d'intermittence, et des hommes d'énergie se sont immédiatement saisi du gouvernail abandonné et ont dirigé le vaisseau de l'état lentement, mais en même temps sûrement, dans la passe étroite bordée d'écueils où deux jours de tempête l'avaient entraîné. A ces hommes de bien, à ces courageux citoyens, toutes nos sympathies, tout notre concours, disons le mot, toute notre reconnaissance.

Un jour, l'impartiale histoire dira les mystères de cette nuit du 23 au 24 février qui précéda et qui amena cette transformation, encore inespérée pour les adeptes de la République, terrifiante pour ceux chez lesquels ce dernier mot réveillait de sanglants souvenirs ; et certainement incompréhensible pour tous. Quant à nous qui, dans nos convictions, jugeons la monarchie désormais impossible en France, nous acceptons franchement et sincèrement le gouvernement républicain, non pas comme représentant vainqueur d'idées longtemps militantes contre le régime qui vient de succomber, mais comme le symbole de la réconciliation, de l'union de tous les citoyens, comme le chef de la grande et noble famille française.

Le temps est passé des professions de foi. Alors que le parlement reflétait une infinité de nuances politiques, sous les noms, surannés maintenant, de droite, de gauche, de juste-milieu, de centre gauche, de conservateurs, d'opposition, etc., un nouvel organe de la publicité devait arborer le drapeau de la cause qu'il se proposait de soutenir. Aujourd'hui nous ne connaissons que la patrie, la liberté et l'ordre, et nous servirons de toutes nos forces le gouvernement républicain comme représentant, comme résumé de ces trois dogmes de la religion politique de tous les Français. Nous serons donc franchement démocrates.

Le gouvernement actuel, en arrivant au pouvoir avec des convictions loyales, profondes, droites auxquelles nous nous plaisons à rendre justice, y a apporté aussi une inexpérience inévitable des affaires, Dans le principe il a obéi à des entraînements honorables sans doute, mais qui lui ont déjà créé de graves embarras, aux conséquences desquels il lui est difficile de se soustraire maintenant, et qu'il ne peut résoudre qu'avec une extrême prudence. La question de l'organisation du travail devait appeler tout l'intérêt, toute la sollicitude de la République, mais peut-être eut-il été convenable d'en réserver la solution à l'assemblée nationale ou au gouvernement définitif. En ce moment elle est déplorablement inopportune, intempestive et elle a réagi déjà d'une manière regrettable sur le crédit public. Sur cette question, que nous nous réservons d'examiner à fond, la presse doit prêter son concours actif et influent au gouvernement, et nous aimons à reconnaître que nos anciens, dans la carrière de la presse lyonnaise, nous ont devancés dans cette loyale mission.

Le gouvernement républicain en levant toutes les entraves qui retenaient captive l'expression de la pensée, devait nécessairement donner essor à une infinité de publications improvisées. Dès le premier jour, nous pouvions aussi prendre rang dans cette milice nouvelle de la presse : mais nous n'avons pas voulu perdre de vue que chaque jour a un lendemain ; nous avons tenu à ne rien faire de léger, d'éphémère. En nous attachant des collaborateurs éprouvés, en établissant des correspondances honorables et exactes, nous avons eu à cœur de faire une œuvre sérieuse et surtout durable qui peut seule nous mériter la confiance de nos concitoyens.

Le titre que nous avons adopté, *la Liberté*, est le premier mot de la devise de la République, il est pour nous le résumé le plus large, le plus généreux de toutes les convictions. En l'inscrivant sur notre fronton, nous disons assez que c'est de ce point de vue que nous embrasserons avec étendue tout ce qui, de près ou de loin, doit toucher aux intérêts publics ou privés.

L'époque des élections générales, celle de la réunion des représentants de l'assemblée nationale sont fixées. D'ici à ce que le moment soit venu, nous aurons d'importantes questions organiques ou d'ordre public à traiter : nous le ferons avec conscience, avec maturité, et nous saurons concilier le respect de la liberté de chacun et de tous avec l'indépendance que nous réclamerons pour nous et dont rien ne pourra nous faire départir. En d'autres termes, nous serons sincèrement démocrates, mais nous ne cesserons de combattre les excès et les abus qui pourraient compromettre ou vicier la véritable liberté ; nous opposerons enfin une barrière énergique à la démagogie.

AUX HOMMES DE LA PEUR.

Il y a des esprits mesquins et débiles, qui, incapables de considérer avec les lumières d'une raison éclairée, les phases diverses du progrès social, se font toujours, contre la soudaineté des événements, un abri de la peur et érigent volontier la timidité en vertu prophétique. L'histoire n'est pour eux qu'une vaste danse macabre, dans laquelle les morts donnent la main aux vivants ; une série de faits identiques repassant, à des intervalles égaux, sur le même cercle inflexible. Jamais ils ne se donnent la peine de soumettre à une froide analyse les conditions de temps et de lieu d'après lesquelles des institutions analogues se modifient nécessairement dans ce qu'elles peuvent avoir de nuisible ou d'utile.

Cet étroit égoïsme habitué à peser les événements les plus solennels à la balance d'un isolement stérile, d'une tranquillité dont les joies sont autant de larcins faits à une activité qui pourrait, en s'exerçant, contribuer à la prospérité publique, cet égoïsme ne voit qu'un naufrage à chaque grande secousse que la providence imprime à la société dans le sens de sa liberté et de son progrès. Comme le globe, dont nous habitons la surface sans en connaître les mystérieuses profondeurs, la société n'est à leurs yeux que l'enveloppe fragile près de se briser par la pression intérieure de volcans que rien ne peut enchaîner ni refroidir.

Rien ne peut rassurer ces incorrigibles peureux ! un nom, auquel se rattache le souvenir de luttes terribles, d'immolations sanglantes, suffit pour leur voiler le cours réel des événements et pour créer dans leur ame un vaste monde, éclairé par la flamme des incendies, animé par la foule des victimes qui marchent vers l'échafaud, et les vociférations des bourreaux implacables, dépositaires momentanés d'un pouvoir chargé des vengeances de Dieu. Si le peuple, terrible dans sa colère, a su le lendemain de sa victoire abriter ses conquêtes passées derrière les barricades élevées par ses rudes mains, cette perspective d'un ordre miraculeux, solidement assis sur de vastes ruines, n'est pour eux qu'un piége providentiel destiné à assurer les catastrophes dans lesquelles s'engloutiront les fortunes et les libertés qu'un despotisme hypocrite s'attachait chaque jour à confisquer.

Cette classe d'hommes est mille fois plus funeste, plus nuisible à la marche régulière d'une révolution conçue et exécutée au point de vue de la réhabilitation morale et matérielle des classes déshéritées, que ne peut l'être une minorité encore enflée du venin des vengeances populaires. En s'annulant dans la peur. ils créent des vides dans lesquels trébuchent les hommes politiques les mieux intentionnés. Ils privent d'un appui nécessaire, ces hommes assez courageux pour accepter un pouvoir placé entre l'orage de la veille et les exigences souveut brutales du lendemain ! Ces derniers au lieu de voir à leur portée une France enthousiaste, leur présentant, à mesure que le nuage de poudre se dissipe, un front serein et confiant, n'aperçoivent que des visages abattus ou résignés ; alors au lieu d'embrasser avec ardeur le rôle d'organisateurs de la société, il faut qu'ils en deviennent les consolateurs impuissants.

Les terreurs du passé ont eu presque toutes pour origine cette torpeur des esprits et des cœurs, impuissants à mettre en œuvre les éléments nouveaux que la providence apporte à l'exercice de leurs faculté. La peur a plus dressé d'échafauds. plus ouvert de prisons, plus spolié de familles, que les vengeances, que les convoitises les plus insatiables. Heureusement aujourd'hui cet effroi insensé n'est le partage que

FEUILLETON.

DES THÉATRES.

Il y a quelques jours à peine, et pour la plupart d'entre nous, la question des théâtres était grave, sérieuse et soulevait de nombreuses et vives discussions.

La direction agonisante de M. Fleury, cette royauté de bas étage, se heurtait à la faillite et disparaissait chargée des anathèmes d'un public qu'elle avait mortellement ennuyé. *Lucie*, la *Favorite*, *Guillaume-Tell*, les *Huguenots*, etc., en un mot tous les chefs-d'œuvre du répertoire lyrique dormaient depuis longtemps dans les profondeurs de l'orchestre et des coulisses. M. Espinasse, atteint d'une douloureuse maladie, semblait à jamais perdu pour la scène. Enfin MM. les artistes, abandonnés à eux-mêmes s'efforçaient vainement de constituer une sorte de république dramatique qui leur permit d'atteindre, sans trop de dommages, la fin de l'année théâtrale.

Quant à l'avenir, il était fort menaçant pour MM. les abonnés. La direction, qui devait recueillir l'héritage de M. Fleury, avait imposé pour condition première à l'administration municipale la suspension indéfinie des abonnements. Cette mesure, dont le but était d'écarter du théâtre certaines oppositions systématiques avait semé dans le public de vifs ressentiments. On se promettait, dans des clubs et des meetings improvisés, d'envahir le parterre aux prochains débuts, et, de donner à M. le directeur dans la personne de ses artistes, une leçon dont il garderait éternellement le souvenir. La municipalité, instruite de ces projets de révolte, se disposait de son côté à soutenir énergiquement et le directeur et le principe qu'elle avait adoptés. Le commissaire de police et ses agents comptaient déjà les innombrables victimes marquées pour la *cave*, ce cerbère dont les appétits de vingt-quatre heures sont insatiables et bien connus.

La situation, on le voit, était de nature à préoccuper grandement les dilettanti lyonnais.

O vanité des choses humaines ! Au moment ou l'association des artistes semblait devoir être prospère ; où le public, reprenant le chemin oublié du théâtre, tenait compte des efforts intelligents qu'on faisait pour lui plaire ; au moment où M. Espinasse nous avait rendu la *Favorite* et *Robert* avec ce talent, cette verve, cette supériorité que chacun de nous a pu apprécier..... la République française est proclamée !... Une minute a suffi pour que tous ces intérêts, toutes ces questions fussent mises à néant !...

Aujourd'hui la salle élégante du Grand-Théâtre est déserte ? La *Muette*, les *Huguenots*, la *Part du Diable*, *Gibby la Cornemuse*, M. Philippe Talon, le prestidigitateur, pompeusement annoncés en lettres colossales sur des affiches bleues, jaunes ou rouges, n'ont éveillé dans la foule que de rares sympathies !

La République a mis en fuite toutes nos jolies spectatrices. Effrayées par le grondement des masses populaires qui bouillonnaient dans nos rues, elles ont pris leur vol pour la campagne, encore froide et dépouillée, où elles tremblent, où elles s'ennuient, tout emmitouffllées, au coin d'un feu pétillant.

Le service de la garde nationale, le soin des affaires privées, la gravité des affaires publiques ont rejeté bien loin des esprits la pensée et le goût des plaisirs. Aussi, c'est à peine si, aux représentations actuelles, on aperçoit aux stalles d'orchestre ou de balcon, quelques-unes des têtes blanchies qui signalent au feuilletonniste ces vieillards intrépides, assis, depuis vingt ans chaque soir à la place affectionnée, vétérans que la chute du ciel ne saurait effrayer !

Et cependant, on l'a souvent répété. — *Nous sommes athéniens, nous avons les mœurs athéniennes !* — S'il y a des athéniens à Lyon, ce dont nous nous garderons bien de douter, il faut qu'ils se soient depuis longtemps déjà retirés sous leurs tentes.

Les questions d'art ont rarement trouvé dans notre cité des interprètes éloquents et convaincus. — Rarement une voix s'est élevée pour les plaider chaleureusement. Les journaux de grand ou de petit format ont fermé leurs colonnes, par mauvais vouloir ou par impuissance, et les revues périodiques, vides de sentiments, vides de pensées, vouées à une phraséologie banale et sans portée, n'ont pu rendre aucun service à cette cause déshéritée.

Ainsi, l'art dramatique, abandonné naguère snr notre scène à une exploitation sans pudeur, est en proie à une crise dont il se relèvera difficilement. Cet état de choses n'est pas seulement dû à l'insouciance coupable de l'ancienne administration municipale, mais aussi à l'apathie, à l'indifférence avec lesquelles il a été adopté par la presse locale.

Ainsi, la critique des expositions annuelles du Palais-St-Pierre, critique dont l'influence devrait être considérable sur le goût public, n'a jamais été ni sérieuse ni éclairée. Les feuilletonnistes, dociles à la voix des coteries, dociles aux obsessions qui les entourent, ont publié jusqu'à ce jour des pages où la complaisance et le népotisme artistique se révèlent à chaque ligne.

Les ateliers de nos peintres, de nos statuaires, de nos

d'une faible minorité. Partout dans toutes les classes, la confiance, l'espoir appuyés sur des pressentiments secrets et invincibles, semblent nous prouver que la nouvelle ère républicaine sera désormais une barrière infranchissable dressée entre un passé que tous condamnent et un avenir de concorde et de paix. La terre est solide sous nos pieds. A la frontière n'existent plus ces lourds contrepoids qui forcèrent la Convention à accumuler les têtes coupées dans l'autre plateau de la balance ! Les peuples endormis hier dans les bras du despotisme se réveillent et nous saluent de loin ! un souffle inconnu, puissant, irrésistible comme l'esprit de Dieu parcourt tous les mondes ! La liberté, pour vivre, n'a plus besoin de s'asseoir sur des tombeaux; elle passe et repasse du nord au midi, de l'occident à l'orient, le pardon sur les lèvres, semant partout l'espérance. Le Christ l'a touchée de sa main immortelle ! Sachez lever les yeux et ouvrir votre cœur, hommes de la peur et de la richesse ! Ce qu'on vous demande, ce n'est pas le sacrifice de vos jouissances, ni même celui de votre repos. Apportez à l'œuvre commune le tribut de quelques heures dérobées à votre inaction. Il y a au-dessous de vous, dans ces masses populaires jurqu'ici résignées bien que torturées par la faim, tout un monde de tempêtes qu'il vous appartient d'apaiser. Appelez-les franchement, courageusement, sans arrière-pensée à l'exercice de leurs droits; faites que pour elles le travail au lieu d'être un joug dégradant et un abîme où ils ne coudoient que la misère et le délaissement, devienne une source féconde de moralité et d'aisance. Ils ne demandent que leur pain et celui de leurs enfants; ils ne veulent pas qu'un sol aussi fertile que le nôtre, qu'un soleil aussi bienfaisant levé sur notre horizon, qu'un luxe dont ils sont les ouvriers délaissés, soient plus longtemps une insulte à leurs misère. En travaillant à cette œuvre avec nous, hommes de la peur, aurez-vous trop chèrement racheté votre repos et votre courage ?

De la nécessité de compléter d'urgence l'organisation de la Garde Nationale

Quelques rares proclamations affichées à l'angle de nos rues, quelques ordres plus rares encore placardés dans les carrefours et les places publiques, voilà tout ce qui révèle, à la population inquiète, l'existence d'une garde nationale aussi importante, aussi indispensable, que doit l'être celle de notre populeuse cité.

Il semble, en vérité, qu'il suffise à la municipalité de s'écrier — que la lumière soit ! — pour que la lumière jaillisse éclatante.

L'autorité se trompe grandement. Elle seule, sans doute, ignore que la garde nationale lyonnaise peut s'affaiblir de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute ! Qu'à l'ardeur, à l'enthousiasme des premiers instants, peut succéder, sinon le mauvais vouloir, du moins le découragement le plus profond.

Un tel état de choses alarme et attriste tous les amis sincères de l'ordre et de la tranquillité publique, tous ceux qui croient que le danger, apaisé, calmé aujourd'hui, peut renaître à tout moment et que la garantie la meilleure, la plus sûre, contre des tentatives nouvelles de désordre, repose sur l'organisation sérieuse et immédiate de la garde nationale.

Les circonscriptions admises pour la formation des compagnies, sont beaucoup trop larges, beaucoup trop étendues: elles ont produit de véritables bataillons, où règne une confusion inévitable, qui permettrait facilement au plus grand nombre de se soustraire aux services pénibles ou ennuyeux. Il en résulte que les citoyens, dont le zèle ne s'est point encore démenti, seront fatigués outre mesure, et qu'ils se lasseront nécessairement d'un fardeau trop lourd et préjudiciable à leur santé comme à leurs intérêts privés.

Au lieu de passer des revues sur la place Bellecour, revues au moins prématurées, que l'on sache si l'état-major général de la garde nationale existe ou n'existe pas; s'il y a ou non, une commission d'hommes compétents. pour la formation de la garde nationale ! Que cette commission, ou cet état-major, procède en personne ou par délégués à des élections régulières et définitives dont nul ne puisse contester la légalité, la validité, en commençant par les chefs de légion et les officiers supérieurs: qu'il procède ou fasse procéder à des recensements exacts, minutieux, au lieu d'abandonner ce soin aux chefs des compagnies improvisés.

L'uniforme qui vient d'être déterminé donne lieu à de sérieuses observations: nous nous en ferons prochainement l'écho et nous pensons qu'il y sera fait droit.

La garde nationale peut être appelée incessamment à rendre d'utiles services ? Comment sera-t-elle convoquée ? Faudra-t-il donc se réunir en tumulte sur la première place, sur le premier quai venus, se ranger sous les ordres d'un chef inconnu, dont on n'aura pu apprécier ni l'intelligence ni le courage ! — Des clubs s'organisent de toutes parts; des tribunes sont partout élevées; les orateurs qui s'y succèdent à cette heure, qui y succèderont demain, sont animés des meilleures intentions, nous en sommes convaincu; mais qui vous répond de l'effet produit par certaines paroles brûlantes ? Qui vous affirme, qu'en touchant du doigt, qu'en faisant toucher du doigt au peuple, les plaies vives de la société, ils ne soulèveront pas en lui un écho tellement sonore qu'ils ne pourront l'éteindre ?

L'uniforme de la garde nationale de Paris est aimé de la foule et respecté par elle. Notre garde nationale, comme celle de la capitale, est la réunion de tous les citoyens riches ou pauvres, faibles ou puissants, instruits ou sans éducation : sous l'uniforme, tous ces éléments si divers se coudoient et fraternisent : les inégalités de position et de fortune disparaissent. L'ouvrier peut y donner des ordres au chef d'atelier, le prolétaire y dominer le patricien. — Voilà pourquoi l'uniforme de la garde nationale est aimé par le peuple. C'est qu'en l'outrageant, c'est le peuple lui-même qu'on outrage; c'est qu'en le respectant, c'est lui-même qu'on respecte.

Admettez, et à Dieu ne plaise, que cette hypothèse devienne une réalité; admettez que des troubles surgissent, que des excès se commettent, que les travailleurs trouvant l'heure de la justice et de la réparation trop lente à sonner, veuillent imprudemment et follement la devancer ! Vous donnerez alors des ordres, et ils ne seront point entendus ! S'ils sont entendus, ils ne pourront être exécutés, nous avons dit pourquoi: que la responsabilité en retombe sur qui de droit ! Les soldats ne manquent pas, ce sont les chefs qui s'endorment dans une imprudente sécurité.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Ce court article n'a aucune tendance rétrograde, nous n'avons point l'absurde pensée de faire de la garde nationale un instrument de despotisme, mais nous demandons impérieusement quelle soit promptement ce quelle doit être, un corps fortement organisé pour veiller au maintien de l'ordre et au salut commun. Nous reviendrons encore plus d'une fois sur cette matière qui nous parait une des plus importantes du moment.

Le document que nous publions ci-dessous a déjà trouvé place dans tous les journaux de Paris; ce n'est donc pas à titre de nouveauté que nous l'insérons; mais les sentiments honorables qui y sont professés avec une si touchante abnégation, avec une générosité si naïve, avec un patriotisme si pur, nous ont inspiré une profonde admiration.

L'adresse des ouvriers imprimeurs sur étoffes de Paris au gouvernement provisoire, le lendemain du combat, a un cachet de grandeur antique, de sublime morale qui en feront une éternelle actualité. C'est aussi la vertueuse expression de l'austérité républicaine, et elle a trouvé une unanime sympathie dans le cœur de tous nos ouvriers lyonnais.

Nous avons tenu à le reproduire dans le premier numéro de notre journal, et d'en faire ainsi, en quelque sorte, la préface de notre œuvre.

Au Gouvernement provisoire.

Citoyens,

Vous êtes le père du peuple !

Nous sommes vos enfants, par conséquent. Nous ne formons plus qu'ne même famille qui doit se soulager mutuellement.

Nous venons aussi poser une pierre à l'édifice que vous voulez élever; imprimeurs sur étoffes, nous venons vous offrir une somme de 1,000 fr. pour secourir les blessés et les familles qui ont des victimes à déplorer des journées des 22, 23 et 24 février.

Les imprimeurs n'ont jamais été en retard quand il s'agissait de reconquérir la liberté; nous n'avons pas attendu les glorieuses journés de février pour faire la révolution de notre état, malgré les entraves et les vicissitudes que le gouvernement qui vient d'être renversé nous creusait dans le chemin que le ciel et notre devoir nous avaient tracé. Nous avons chassé les hommes qui étaient indignes de nous gouverner dans nos fabriques, et, il y a quelques jours encore, nous étions sur la brèche pour conquérir la liberté ou y trouver la mort; si nous sommes encore de ce monde, nous le devons au soldats qui étaient inspirés comme nous de ce sentiment patriotique qui caractérise tout Français qui veut la République sans la terreur, qui veut le respect des propriétés, qui veut le progrès de l'industrie, qui veut le progrès de la civilisation, qui veut la liberté et l'ordre, et l'ordre dans la liberté (comme dit Louis Blanc), et le bonheur des classes laborieuses, de ces pionniers de l'industrie, qui font la gloire de la France autant que sa brave armée.

Nous n'avons pas voulu suspendre nos travaux pour demander une réduction de travail, nous ne l'avons pas voulu : dans l'intérêt de la République elle-même; nous nous étions réservé de faire nos demandes et nos réclamations plus tard.

Nous acceptons avec reconnaissance la durée du travail, fixée à dix heures par jour, par votre humanité et votre justice.

Mais ce n'est pas le travail qui nous accable, ce qui nous tue, nous autres imprimeurs, c'est le manque de travail. Notre travail se trouve absorbé par les machines, que l'on ne veut et que l'on ne doit pas détruire; si on les détruisait, que ferait la France de sa belle industrie qui nourrit une grande partie de sa population? elle ne pourrait plus soutenir la concurrence avec l'étranger et se trouveait ainsi presque paralysée; et cependant ce sont les machines seules qui nous otent le travail.

Dans cette circonstance critique, nous nous reposons entièrement sur votre sagesse; la confiance que nous avons en vous ne nous laisse aucun doute; nous savons que vous emploierez tout votre génie, que vous ferez tout ce qui dépend des représentants du peuple pour assurer notre salut par le travail et par un salaire honorable.

A Rouen, il n'y a presque plus d'imprimeurs; les rouleaux, les perrotines et les planches plates fabriquent presque toute l'impression; les ouvriers travaillent à peine cinq, six, sept et huit mois par an; et, en Alsace, le salaire est réduit de sorte qu'il est impossible aux ouvriers de se nourrir comme des hommes libres méritent de l'être.

A Lyon, à Toulouse, à Nîmes, à Avignon, nous avons des confrères qui ne sont pas plus heureux que nous : ils joignent leurs veux aux nôtres, ils ont la conviction intime que leur prière sera entendu par des hommes qui sacrifient leur vie pour le bonheur des classes laborieuses.

Ainsi, nous ne voulons pas briser les machines, mais nous désirons ardemment que le Gouvernement actuel s'occupe de l'exportation, de chercher des débouchés pour notre malheureuse industrie, et qu'il se montre digne de gouverner un grand peuple tel que le peuple français, qui est appelé à servir de modèle à tous les peuples de la terre.

Recevez, citoyens, notre rare et haute considération, ainsi que nos salutations fraternelles.

Nous jurons sur notre tête soutien et appui du Gouvernement républicain.

Vive la République !

M. Crémieux, membre du Gouvernement provisoire, à répondu : « Mes concitoyens, mes frères.

« Que voulez-vous que je réponde à une adresse qui renferme l'expression des sentiments les plus purs en même temps que l'élévation la plus grande du caractère? Oui, vous avez bien souffert, et peut-être souffrirez-vous encore; mais soyez bien certains d'une chose, ce qu'il faudrait que nous n'eussions pas de cœur, que nous ne fussions pas digne d'être vos frères, si toutes nos préoccupations ne tendaient pas à améliorer votre sort dans l'avenir, et à le rendre digne de cette population dont le cœur est si noble et le courage invincible.

« Oui, vous avez raison de le dire, vous étiez, au jour du péril, derrière les barricades, et le lendemain vous repreniez votre travail : c'est là un bel, un magnifique exemple; il n'y a que vous, je puis le dire, il n'y a que notre peuple français qui soit capable à la fois, et de ce grand dévoûement et de cette immense modération. Jamais vous n'avez abusé de la victoire; vous l'avez faite, et vous nous l'avez laissée en disant : A vous de la régulariser.

« Jusqu'à présent, comme on l'a dédaigné ce peuple a qui appartient tant de force et tant de vertus ! mais, soyez-en sûrs, mes amis, nous que vos acclamations ont portés pour quelques jours au gouvernement de notre chère République (Bravo ! — Oui ! oui ! Vive la République ! Vive le Gouvernement provisoire !), nous emploierons ces quelques jours, si Dieu nous les laisse, à fortifier, autant qu'il dépendra de nous, la position que vous méritez; croyez-le bien, nous ne négligerons rien. Une commission sérieuse, présidée par Louis Blanc, dont vous parlez dans votre adresse, s'occupe d'améliorer votre sort. Vous trouverez dans les membres du Gouvernement provisoire des amis dévoués.

« Au reste, dans ce Gouvernement provisoire que vos cris de sympathie proclament encore, un ouvrier, Albert, est avec nous; C'est lui qui, là, près de moi, se rend aussi le garant de tous ses collègues; tous, comme lui, se souviendront de ce que mérite votre dévoûment. Laissez-moi vous dire maintenant combien je suis touché de votre offrande, prise sur l'obole que vous gagnez à la sueur de votre front. Vous la destinez à vos frères blessés. Savez-vous ce que nous disent les blessés, quand nous leur donnons des paroles de consolation et que nous leur portons des secours qui leur sont destinés: Laissez, nous disent-ils, ce qui nous regarde, et ne songez qu'à la République ! Vous voyez, vous savez que leurs sentiments sont dignes des vôtres. Quel peuple que notre peuple ! *Vive la République !* »

Tous les ouvriers répondent par le cri de *Vive la République !*

Plusieurs d'entre eux, dont deux habitants de Neuilly, se plaignent avec des larmes dans les yeux, que des misérables ennemis de la République, après avoir incendié les propriétés,

---

graveurs, sont, pour la plupart, interdits à tout juge impartial, à tout écrivain assez courageux pour formuler le blâme et signaler les imperfections.

Enfin, les ateliers des dessinateurs pour étoffes ne sont jamais visités ! Jamais le nom d'un seul de ces laborieux artistes, condamnés à un travail ingrat et pénible, auquel Lyon doit la prospérité de son industrie; jamais, disons-nous, le nom d'un seul d'entre eux n'a été prononcé avec un mot d'éloge ou d'encouragement.

Mais pourquoi multiplier les preuves de ce lourd sommeil, dans lequel la presse lyonnaise est ensevelie ? Qu'est-il besoin de l'aiguillonner davantage ? Espérons qu'en ces jours où l'atmosphère est devenue brûlante, où les idées fermentent orageuses, où le sang reflue violemment au cœur, il se lèvera du sein de notre populeuse cité quelque plume énergique qui prendra résolument la défense de ces nobles et grandes causes ! A chacun sa tâche ! Aux uns les questions économiques et financières, aux autres les questions purement politiques, à d'autres enfin la mission glorieuse d'exciter, de stimuler l'art français, l'art national, afin qu'il concourre dans sa sphère éclatantes à l'illustration de la République.

Ces idées seront peut-être accueillies avec le sourire de l'ironie et du dédain. Cette ironie et ce dédain ne sont qu'un témoignage de plus du discrédit où la presse les a laissé tomber.

Qu'on nous pardonne cette longue digression à propos d'une simple revue des théâtres. Si on la juge inopportune, on lui reconnaîtra du moins, nous l'espérons, à défaut d'autre mérite, celui d'avoir été inspirée par un sentiment profond et sincère.

Un bruit généralement répandu attribue à MM. les artistes l'intention de proscrire la direction de M. Legault, et de se constituer en société pour l'année prochaine. C'est là une résolution grave qui demande à être mûrement méditée, et sur laquelle nous reviendrons plus tard; mais, dès aujourd'hui, nous inclinons à nous prononcer contre cette combinaison qui conduirait MM. les artistes à une anarchie fatale pour leurs intérêts. Nous ne répudions ni n'acceptons M. Legault comme futur dictateur de nos théâtres: nous ne sommes ni ses partisans, ni ses détracteurs; mais nous avons peu de confiance dans les résultats d'une direction commune, où l'autorité, confiée à quelques-uns des artistes sociétaires, serait bientôt méconnue. L'intervention bienveillante mais active de la municipalité nous parait, en outre, indispensable à la prospérité de notre scène.

Ajoutons, en terminant, que si, dans un journal sérieux comme le nôtre, les intérêts généraux passent avant tous les autres, c'est au feuilleton qu'il appartient plus spécialement de prendre en main et de protéger les intérêts locaux et les intérêts privés, surtout en ce qui concerne les questions littéraires et artistiques.

Nous ne faillirons pas à cette tâche. Nous l'avons acceptée parce que nous croyons la comprendre sainement et largement. Nous marcherons droit devant nous, sans haines comme sans préventions, et n'acceptant jamais pour guide que nos propres sentiments.

MÉRAN.

THÉATRE DES CÉLESTINS. — Mardi 21.

La Vicomtesse Lolotte.
Le Tailleur et la Fée.
Un bouillon de onze heures.
Une Fille terrible.

aient osé accuser les ouvriers de ce crime : nous portons le fusil aux barricades, s'écrient-ils, mais la torche est l'arme des scélérats. M. Crémieux les calme par les paroles les plus affectueuses. Rien de touchant comme cette scène.

« Je vais garder cette adresse que vous venez de me présenter, dit M. Crémieux, elle sera imprimée au *Moniteur*, pour que tout le monde voie combien nos ouvriers sont à la fois braves et modestes, intrépides et modérés, comme ils comprennent les nécessités de l'époque où nous vivons et des bonnes relations entre les travailleurs de tous les pays. »

Les ouvriers se retirent aux cris répétés de *Vive la République.*

Le retard éprouvé par le courrier parti de Paris le dimanche 19 courant, nous a forcé de déplacer les Nouvelles que notre Correspondance particulière *nous a apportées. Nos lecteurs les trouveront à la quatrième page du journal. Cette irrégularité a été indépendante de notre volonté, et n'a tenu qu'à des causes de force majeure.*

Actes Officiels.

On lit dans le *Moniteur Universel*, journal officiel de la République française.

Prenant en considération les grands services rendus, à diverses époques, par la garde nationale, dans la défense du territoire, et le rôle si important qu'elle serait appelée à y jouer au jour du danger, le gouvernement provisoire a pris la décision suivante:

« Les commandants de la garde nationale sédentaire et de la garde nationale mobile du département de la Seine assisteront, avec voix délibérative, aux séances de la commission de défense nationale, toutes les fois que cette commission aura à délibérer sur des questions relatives au service et à l'emploi de ces gardes nationaux.

— Le ministre de la guerre, voulant que l'avantage attribué par la loi au tour du choix soit accordé, non plus comme autrefois à la faveur, mais exclusivement à ceux qui ont rendu des services réels au pays, vient d'adresser aux chefs de corps la circulaire suivante :

« Colonel, je vous invite à me faire connaître d'urgence les modifications dont vous paraîtraient susceptibles les tableaux d'avancement établis à l'inspection générale dernière.

» Votre réponse *motivée* sera remise, sans le moindre retard, au général commandant la subdivision, qui me le transmettra après l'avoir revêtue de ses observations.

» Vous comprendrez, colonel, combien il importe aujourd'hui, au milieu des évènements qui viennent de changer la constitution politique de la France, que les récompenses ne soient accordées qu'à ceux qui les ont méritées par leurs services militaires ; vous sentirez enfin qu'aucune considération personnelle ne doit vous empêcher de me désigner les plus dignes.

» Bien qu'il y ait lieu d'espérer que les bonnes relations qui existent entre la France et les puissances étrangères ne seront pas troublées, des dispositions viennent d'être prises dans le but de concentrer vers les frontières un nombre de troupes assez considérable pour être en mesure de faire face à toutes les éventualités. D'un autre côté, les jeunes soldats qui étaient disponibles dans leurs foyers, sur les diverses classes non libérées sont appelés à l'activité ; ils doivent être immédiatement incorporés, et, à cet effet, les cadres des régiments d'infanterie vont être élargis par la création d'une huitième compagnie dans chaque bataillon.

» Des dispositions analogues sont adoptées à l'égard de la cavalerie et de l'artillerie ; ces deux armes, comme toutes les autres, seront promptement en état de concourir avec succès à la défense commune.

» Le conseil de défense générale continue ses importants travaux, et toutes ses propositions, sanctionnées par le gouvernement, ont pu jusqu'ici être mises sans délai à exécution par le ministre de la guerre, dont les prévisions sont incessantes.

» La plus grande activité règne aussi dans les différents services de l'administration militaire ; elle ne néglige rien pour qu'il soit pourvu régulièrement à tous les besoins de l'année. »

On annonce que les mesures suivantes, destinées à servir de complément au décret du 15 mars, ont été soumises au gouvernement provisoire. Il sagit : 1° d'autoriser les banques à faire sur tous les fonds publics, français et étrangers, actions et obligations de chemin de fer, bons du trésor, actions de canaux et autres valeurs ayant un cours légal à la Bourse, des prêts, à raison d'environ deux tiers de la valeur actuelle, en se réservant la faculté de demander du surplus si les cours baissent ; les avances ne seraient faites qu'aux personnes qui ont un compte ouvert à la Banque.

2° A autoriser la Banque de France, à escompter des valeurs sur Paris à deux signatures seulement.

Ces deux mesures seraient adoptées sans garantie de la part du gouvernement envers la Banque pour les pertes éventuelles.

3° D'émettre des billets de banque, en coupons, de 50 fr. à 25 fr. pour faciliter les petites transactions.

— Si nous comparons la situation de la Banque de France au 15 mars derniers avec les deux bilans trimestriels précédents, nous voyons que les billets au porteur en circulation ont suivi la progression suivante :

Au 25 septembre 1847.	229,263,500
Au 27 décembre 1847.	223,182,000
Au 15 mars 1848.	263,604,250

En ajoutant à ce dernier chiffre une vingtaine de millions de billets qui ont été remboursés pendant les huit derniers jours, on voit que la circulation des billets s'est élevée un moment à environ 283 millions ou 54 millions de plus qu'au mois de septembre, et 60 millions de plus qu'au mois de décembre. Cette augmentation paraît provenir des nouvelles émissions de billets de 200 fr.

Les avances faites au commerce par la Banque au milieu de la crise, resortent d'une manière évidente des chiffres portés aux divers bilans, ainsi :

Les effets de commerce escomptés et les avances sur lingots et effets publics ont suivi la progression suivante :

Au 25 septembre 1847, ils s'élevaient au chiffre de		195,315,362 86
Au 27 décembre 1847.	«	211,925,269 95
Au 15 mars 1848.	«	319,631,694 23

Et à cette dernière date les effets escomptés seuls avaient portés pour une sommes de 252,645,351 fr. 87 c. : c'est presque le double des billets de commerce escomptés aux deux époques précédentes.

— On a constaté que plus de 25,000 ouvriers étrangers au département de la Seine sont arrivés à Paris depuis quelques jours.

— Les préoccupations politiques des trois dernières semaines ont vieilli M. Ledru-Rollin de 15 ans. Nous avons été étonnés hier de lui voir les cheveux grisonnants, et c'est à peine si nous l'avons reconnu, tant il nous à paru changé.

—Le général Subervic, ministre de la guerre vient d'adresser aux chefs de corps de l'armée, une circulaire par laquelle il leur recommande de ne prendre d'ordre que de lui ou des généraux de division et de brigade pour laisser les régiments sortir de l'enceinte des villes où ils se tronvent.

Cette circulaire heureusement neutralise le fâcheux esprit qui a dicté celle que M. Ledru-Rollin a adressée aux commissaires des départemenis.

— M. Larabit, ex-député, nommé sous-directeur du personnel au ministère de la guerre est entré hier en fonctions.

— Les volontaires de la garde nationale mobile des casernes de la Pépinière et de la grande rue Verte, sont consignés depuis deux jours dans leurs quartiers. Ce matin à deux heures, ils sont tous allés à Vincennes pour y chercher des armes. Avant huit heures du matin, ils étaient de retour tout armés et sont restés consignés comme devant.

— Il y avait hier soir une illumination générale dans tous les quartiers de Paris et surtout dans les rues St-Denis et St-Martin, dans le faubourg St-Antoine, à l'occasion de la manifestation pacifique qui a eu lieu hier à l'Hôtel-de-Ville.

— Les nouvelles pièces de 5 francs au type de la République, ont commencé à circuler depuis hier. Elles sont d'une exécution parfaite. Il en est déja sorti pour plus d'un million de francs des balanciers de la Monnaie.

NOUVELLES LOCALES.

COMPOSITION DES CONSEILS DE DISCIPLINE DE LA GARDE NATIONALE.

En exécution de l'Arrêté sur les Conseils de discipline, les deux conseils ont été composés ainsi qu'il suit, en présence du citoyen Boverat, capitaine en premier de la Compagnie de Voltigeurs du Collége, de garde à l'Hôtel-de-Ville.

PREMIER CONSEIL. — JUGES.

MM. Matrod, Capitaine de la Compagnie du Port-du-Temple, président.
Piaton, Capitaine de la Compagnie Basseville.
Burnous, Capitaine de la Compagnie des Cordeliers.
Pujol, Lieutenant de la Compagnie Napoléon.
Batton, Lieutenant de la Compagnie Bon-Rencontre.
Un Sergent Voltigeur de la Compagnie des Célestins.
Un Sergent Voltigeur de la Compagnie Thomassin.

Suppléants.

MM. Charles, Capitaine de la Compagnie du Concert.
Perrussel, Capitaine de la Compagnie de la Grenette.
Schmitt, Capitaine de la Compagnie Villeroy,
Blanc, Lieutenant de la Compagnie St-Pierre.
Arrivat, Lieutenant de la Compagnie Bon-Rencontre.
Un Sergent Grenadier de la Compagnie de la Grand'Côte.
Un Sergent Grenadier de la Compagnie du Change.

2e CONSEIL. — JUGES.

MM. Boverat, capitaine de la compagnie du Collége, présid.
Trouvé, capitaine de la compagnie des Capucins.
Berger, capitaine de la compagnie St-Sébastien.
Saby, sous-lieutenant de la compagnie Bon-Rencontre.
Spada, sous-lieutenant de la compagnie du Gourguillon.
Un Sergent Voltigeur de la compagnie Bon-Rencontre.
Un Sergent voltigeur de la compagnie Adamoly.

SUPPPLÈANTS.

MM. Michel, Capitaine de la Compagnie des Capucins.
Grangier, Capitaine de la Compagnie du Port-du-Temple.
Van-Houl, Lieutenant de la Compagnie des Gapucins.
Bernard, Lieutenant de la Compagnie de Pierre-Scize.
Un Sergent Grenadier de la Compagnie des Capucins.
Un Sergent Voltigeur de la Compagnie des Capucins.

AVIS. — Les chefs de poste sont autorisés à donner des permissions aux gardes nationaux, de telle sorte que le nom-de ces permissions n'excède pas le tiers des citoyens de garde, pendant le jour, et le quart, pendant la nuit.

A l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 19 mars 1848.

Le capitaine d'artillerie, chef d'état-major de la garde nationale, CHOLAT.

— Le comité électoral républicain, quai de Retz, 42, nous communique la liste suivante des candidats qu'il a adoptés pour la ville de Lyon dans sa séance du vendredi 17 courant :

MM. Laforest, maire provisoire de Lyon.
Bergier, propriétaire.
Doutre, compositeur d'imprimerie.
Chipier, négociant.
Bouillier, professeur à la faculté des lettres.
Kauffmann, rédacteur en chef du *Censeur*.
Benoît (Joseph), chef d'atelier.
Favre (Jules), avocat.
Arago, commissaire extraordinaire du gouvernement.
Chaley, juge.
Faure (Ph.), docteur en médecine.
Blanc (Félix), légiste.
Guillermin, chef d'atelier.
A. Peletin, journaliste.
Morellet, avocat.

Nota. — Le citoyen Alcock, président du comité, avait déclaré, avant l'ouverture du scrutin, sur la demande qui lui en était publiquement adressée, qu'ayant accepté la candidature que lui offraient ses amis dans le département de la Loire, son pays natal, il était forcé de refuser cet honneur partout ailleurs.

Le président, ALCOCK.

Voici maintenant la liste des candidats qui ont réuni hier soir la majorité au *Club national* du Grand-Collége :

MM. Laforest, — Noirot, — Jules Favre, — Bergier, — Lagrange, clerc d'avoué, — de Laprade, — de Mortemart, — Ozanam, — Julien Lacroix, de Villefranche, — Sandier, — Bernard, menuisier, — Benoit, ouvrier en soie, — Brossette, Doutre, composit. d'imprimerie, — Guillermin, ouvrier, — Blanc St-Bonnet, — Kauffmann, — Candy, — Bacot, avocat.

Nous publierons successivement les candidatures qui viendraient à notre connaissance.

— Diverses commissions se sont réunies samedi et hier à la préfecture, sous la présidence du citoyen commissaire Arago, pour aviser à la création de plusieurs ateliers de terrassements.

Parmi les travaux de cette nature qui ont été décidés, nous signalons avec plaisir et comme les plus utiles, ceux du chemin de fer, à Vaise ; les remblais du cours Napoléon ; et le chemin à voitures partant de la Quarantaine, aux abords du pont en construction sur la Saône, devant se relier à la Demi-Lune, ancienne route de Paris.

On étudie, en outre, les travaux relatifs au quai Joinville. Il serait à désirer qu'ils pussent être prolongés jusqu'à la rue Sala, ainsi qu'il avait été décidé par l'ancienne administration. Il est certain que ce projet est de nature à éveiller la sollicitude de la commission chargée du rapport de ces importants travaux.

Nous croyons, de plus, nous faire l'interprète des habitants du quartier Perrache, en signalant aussi à l'attention toute particulière de notre administration, la construction du nouveau marché aux bestiaux, réclamés à diverses reprisess par les bouchers de notre ville. Indépendamment de l'avantage que la ville retirerait, pour ses recettes, de la création de ce marché, dont les remblais sont déjà terminés ; il en résulterait uue amélioration incontestable et depuis longtemps réclamée pour le quartier.

On nous assure qu'une demande doit être adressée à ce sujet, à M. Arago, par le syndicat des bouchers de Lyon.

— M. Falconnet vient de soumettre, au comité de l'organisation du travail, quelques idées qui lui semblent pouvoir être mises immédiatement à exécution. M. Falconnet calcule que par suite de la création de la garde nationale, il y aura environ six millions de mètres de draps à fabriquer, et qu'il n'est pas probable que les villes manufaturières aient un nombre suffisant d'ouvriers pour confectionner, dans un bref délai, une aussi grande quantité d'étoffe sans recruter des tisseurs parmi les ouvriers des campagnes. Il lui paraîtrait donc convenable d'informer les villes de Louviers, Carcassonne, Elbeuf, Châteauroux et Vienne, que Lyon peut leur expédier des ouvriers qui, habitués au tissage de la laine et de la soie, deviendraient bientôt d'habiles drapiers.

En outre, dit M. Falconnet, Vienne possède très peu de métiers. La création de nouveaux métiers à drap, à laquelle serait obligés les manufacturiers, leur serait plus dispendieuse que s'ils profitaient des métiers inactifs que nous avons à Lyon. M. Falconnet prie le comité lyonnais de faire cette proposition aux fabricants de Vienne, proposition qui, selon lui, serait acceptée avec empressement par ces manufacturiers.

—Les maires des communes ne doivent pas oublier que les listes des électeurs doivent être achevées et closes le 26 mars, puis être affichées pendant cinq jours, afin que les citoyens omis puissent réclamer ; le 5 avril, au plus tard, ces listes doivent toutes être adressées au chef-lieu de canton.

— La suspension de paiements de la maison Delahante a jeté la consternation dans le chef-lieu de Saône-et-Loire. Le tribunal de commerce de Mâcon vient de décider que des sursis d'exécution seront accordés aux débiteurs qui se trouveront momentanément atteints dans leur crédit, par suite de cet événement.

— On écrit de Draguignan (Var) :

Le département du Var jouissait, depuis la proclamation de la République, d'un calme qui n'avait été que légérement troublé par quelques excès isolés.

Des ambitieux qui spéculent sur la Réqublique s'en sont émus. On a donné l'alarme au commissaire du Gouvernement dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var ; on lui a fait envisager ce calme comme trompeur.

En un jour, tous les fonctionnaires ont été destitués, tous les conseils municipaux dissous.

Aussi, la tristesse succède-t-elle, dans bien des ames, à la confiance des premiers jours.

— Dimanche, dans l'après-midi, une troupe de mille à douze cents ouvriers a débouché sur la place Bellecour en chantant la *Marseillaise*; les cris enthousiastes et prolongés de *Vive Laforest*, *Vive le Maire de Lyon*, se sont mêlés au

chant national. Le but de cette manifestation était de demander le renvoi immédiat des ouvriers étrangers non domiciliés à Lyon.

Cette foule compacte s'est dispersée avec le plus grand calme et avec ordre.

— On nous assure que dans la journée de vendredi, M. le comte de Chaponay, qui partait de Nantua dans une calèche de voyage, se rendant à Genève, a dû rebrousser chemin, et rentrer à son château, par suite des violences qu'on a exercées sur sa personne et du mauvais état dans lequel on a mis son équipage.

— L'hôtel de la monnaie doit fonctionner très-prochainement, et mettre en circulation les pièces de 5 fr. à l'effigie de la république. Quelques travaux indispensables ont seuls retardé cette émission.

— Dans un des clubs les plus animés de notre ville, un robuste gaillard demandait la parole à cor et à cris. — Le président la lui accorde pour obtenir le silence. — L'orateur monte à la tribune et au bout de quelques secondes de réflexions ne trouve rien de mieux à dire, avec un geste indescriptible :

— Eh bien, Vive la République !

D'unanimes bravos couvrent la voix de l'orateur, qui quitte la tribune encore plein de son sujet.

Variétés.

FACULTÉ DES LETTRES DE LYON.

COURS DE M. FRANÇOIS.

Nous avons assisté vendredi à l'un des plus beaux triomphes oratoires dont nous ayons jamais été témoins. M. François, doyen de la faculté des lettres, a rouvert dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, son cours d'histoire momentanément interrompu. Mille personnes se demandaient, impatientes et avides, quelle physionomie nouvelle allaient imprimer à ses leçons les événements dont la France vient d'être le théâtre. On espérait que les sentiments démocratiques si péniblement contenus par les entraves attachées longtemps à sa position officielle, feraient enfin explosion. L'attente n'a pas été trompée. Le professeur s'est avancé pâle, défait, abattu et comme accablé sous le poids de son sujet.

« Les révolutions, dit-il avec Herdès, sont aussi nécessaires à l'espèce humaine que l'est le mouvement à l'eau, pour que le fleuve ne devienne pas un marais stagnant. » Cette pensée que nous avons développée si souvent, nous servira d'exorde naturel aujourd'hui qu'en faisant de l'histoire contemporaine et actuelle nous sommes heureux de n'avoir rien à démentir de ce que nous avons dit pendant dix ans. (applaudissements).

Il y a quinze jours à peine, la France avait encore un roi, Ce roi, on le disait puissant, habile et heureux. Il comptait dans son empire trente-six millions de sujets ; je ne sais combien de légions armées le gardaient dans son palais. Tous les rois de l'Europe et du monde appelaient frère cet élu des barricades populaires. Par d'habiles combinaisons nationales, il avait espéré asseoir sa race sur plus d'un trône. Tout lui souriait. Les rois d'Afrique étaient venus saluer, dans sa personne, le soudan impérial de l'Occident. L'indomptable Jugurtha moderne s'était humilié. Enfin des rejetons nombreux entouraient sa vieillesse ; le présent semblait répondre de l'avenir. Qu'est devenue cette grandeur ? que sont devenus ces rêves ambitieux ? quelle a été le terme de cette habileté qu'on renommait ? Ce roi a dû seul, l'âme attristée, s'enfuir sur la terre étrangère, et gravir péniblement les degrés d'un palais d'Albion, tandis que les siens, passés sur des chemins divers, vont, à son exemple, apprendre combien est amer le pain de l'exil... Loin de moi la pensée d'outrager cette grande infortune. Le malheur, même quand il est mérité, a droit à la pitié des hommes. Imitons la générosité de cet admirable peuple de Paris qui, dans l'énivrement de la victoire, a ouvert ses rangs pour laisser passer le vieillard découronné, toutes ces générations de rois, et ces femmes promises à d'autres destinées, et ces enfants soudainement enlevés à leurs jeux, et qui étonnaient tout ensemble, et le silence de leurs mères, et le silence de la multitude. L'héroïsme de la clémence sied bien à l'héroïsme de la victoire, et c'est avoir vaincu deux fois, que respecter un ennemi tombé. (applaudissements prolongés).

Il y a dix-huit ans, la France avait donné le même spectacle au monde. Une autre dynastie royale avait été renversée par la colère du peuple qui avait escorté jusqu'à la frontière les funérailles de cette légitimité séculaire. Il y a vingt-sept ans, le chef d'une autre famille souveraine était mort prisonnier au milieu de l'Océan. Il y a cinquante-sept ans, la tête de Louis XVI tombait sur l'échafaud *au sombre roulement des tambours de Santerre*. Ou bien Dieu s'est démis du gouvernement des hommes, ou bien ces catastrophes ont un sens, renferment un enseignement. Selon nous, le voici : La monarchie, quelle que soit la forme, a fait son temps. Paris, dans les illuminations de la victoire, crie le mot de la France, la République... Un ordre de choses réparateur, fondé sur les principes supérieurs du droit et de la raison, sur l'égalité et la fraternité des hommes, où toutes les servitudes comme tous les priviléges soient anéantis, où tous les enfants d'une même patrie, et bientôt tous les citoyens du monde, réfugient leurs intérêts et leurs libertés à l'abri d'une sainte et indissoluble alliance, voilà ce que c'est que la république. La république ! mot ancien, chose nouvelle ! Voilà ce voulurent nos géans de 92... Voilà ce que nous voulons, ce que nous maintiendrons. (Bravos ! Bravos !)

Mais la démocratie de 92 était plutôt dans les lois que dans les mœurs : elle avait à combattre au dedans la tradition, l'esprit de caste et de province, au dehors la conjuration des monarchies et des aristocraties européennes. Elle allait périr quand elle abdiqua et s'incarna dans Napoléon. Nous voyons en quelques années ce génie puissant apaisser toutes les discordes intérieures, remanier l'Europe vieillie du moyen-âge, apprendre à notre étendard le chemin de toutes les capitales, broyer les dynasties, fouler le droit divin, et poser des couronnes sur des têtes prolétaires. Mais séduit à son tour par le prestige de la royauté, ce grand niveleur blasonnant sa légitimité révolutionnaire, rappetissa sa gloire plébéienne sous l'accoutrement d'un roi gothique, fit peser lourdement sa gloire militaire et menaça le monde. Mais ce fut pour tomber à son tour. La liberté ne porta pas son deuil. Ce n'était pas la liberté qui était battue à Waterloo !

La restauration, cet autre gouvernement issu de la victoire, mais de la victoire des étrangers, expia, au bout de quinze ans, ce vice originel. Durant cette courte halte, la France s'était repliée sur elle-même. Nous avions quitté la caserne pour la tribune, Napoléon pour Mirabeau. L'épreuve ne fut pas longue, et lorsque une race caduque eût prémédité d'ensevelir sous son blême drapeau les libertés de la nation, 1830 vint marquer une ère nouvelle sur le calendrier national, et la dynastie d'Orléans fut élue par la souveraineté du peuple. On avait espéré que ces deux forces principales pourraient s'unir dans des destinées communes. Alliance de la souveraineté du peuple et de la monarchie héréditaire ! Qu'en pensent maintenant les inintelligents plagiaires de la constitution anglaise ? les improvisateurs de chartes constitutionnelles ? A-t-on fait suffisante justice de la pondération des trois pouvoirs, rêve de Montesquieu et de Voltaire ?.... Puisque le divorce était inévitable, que la cause de la royauté et du peuple cessait d'être la même, que fallait-il faire ? Supprimer le trône, ce fauteil doré, qui donne le vertige à tous ceux qui le touchent. (Applaudissements.)

Proclamer le gouvernement du peuple, c'est proclamer le seul gouvernement légitime. La souveraineté du peuple, c'est la supérioriorité du dévouement sur l'égoïsme, du droit universel sur le droit individuel. Le peuple, c'est tout le monde, c'est la patrie. Ce qu'ils avaient fait de la révolution de juillet, si pure, si confiante, de leurs promesses, de nos espérances, hélas ! nous le savons. Ils se préoccupaient exclusivement des intérêts de la dynastie ; ils avaient partagé la France en deux camps. D'une part, un tout petit pays officiel, légal ; à lui tous les droits, toutes les faveurs, toutes les richesses : à l'autre, qui n'était ni fonctionnaire, ni millionnaire, rien ! ni dans le présent, ni dans l'avenir. Et ils avaient espéré que cela pourrait durer ! Et ces hommes se disaient les continuateurs de l'assemblée constituante ! De petits bras s'occupaient à fermer les portes de la vie publique au talent. Etait ce là diriger, gouverner une société ? Non, c'était nous envoyer une patrouille de police, à nous qui ne savons répondre qu'au *qui vive* de la liberté. (Bravos prolongés.)

Je veux croire que c'est l'exemple de l'Angleterre qui les a perdus. Dans leur pédantisme doctrinaire, ils s'étaient imaginés que la révolution de 1830 était une copie de la révolution de 1688, et que Philippe d'Orléans était le pendant de Guillaume d'Orange. Apparences trompeuses ! Erreur déplorable ! Guillaume avait eu à lutter contre la coalition des légitimistes et des régicides, contre les jacobites et les *têtes rondes*. Il les avait vaincus et était mort roi. Plus tard, Walpole avait apaisé la fureur des partis par la cupidité, et assis l'usurpation hanovrienne par la corruption. Mais Guillaume s'était honoré aux yeux des Anglais en s'armant contre la France, en humiliant Louis XVI, en dictant le traité de Ryswick. Comparez maintenant les titres extérieurs du gouvernement de juillet. De quel roi était-il craint ? de quel peuple était-il aimé ? Quel baume avait-il versé sur les blessures de la nation, dans un pays où l'on est moins affamé de pain que d'honneur. (Applaudissements.)

Walpole avait réussi ; mais quelle différence entre l'Angleterre du XVIIIe siècle et la France du XIXe ! L'Angleterre, avec ses libertés vassales, ne sait pas ce que sait que l'égalité. Nous avons démontré l'année dernière que le gouvernement représentatif en Angleterre n'était qu'un mensonge, les élections faites par cinq mille électeurs une méchante comédie, que la chambre des communes était une annexe de la chambre haute ; que tous les emplois, toutes les richesses étaient appropriées à un millier de familles ; que l'Angleterre n'était qu'une oligarchie jalouse et brutale, tandis que la France, depuis soixante ans, malgré tous les règnes qu'elle avait subis, était la capitale des influences et des inspirations démocratiques. Nous étions tous peuples, tous frères, travaillant par la tête et par les bras, vivant des mêmes espérances, souffrant des mêmes douleurs. Aussi sommes-nous devenus une République sans efforts et sans surprise. La révolution de 1848 a été la plus prompte, la plus pure, et, si nous le voulons, ce sera la dernière. Laissons les légitimités s'éteindre là où le hasard les a jetées ; nous ne sommes pas sur la terre pour faire éternellement des oraisons funèbres. (Applaudissements.)

Il faut se rattacher à ce qui reste, à ce qui dure, à la patrie. A l'œuvre donc, et que l'histoire reconnaisse en nous les ouvriers de l'avenir. C'est de la liberté qu'on peut dire qu'il est plus facile de la conquérir que de la gouverner. Avant tout restons unis ; ensuite soyons fermes et confiants. Murissons lentement, préparons notre grande charte populaire. A tous, les mêmes droits, les mêmes titres, mais aussi les mêmes vertus, les mêmes devoirs. A l'œuvre donc, frères ! ne nous laissons détourner ni par des souvenir fâcheux, ni par des alarmes vaines. Et pourquoi la Liberté, gouvernement de la justice, serait-elle le symbole de la terreur et de la guerre ? Et d'ailleurs la guerre, qui nous la ferait ?

Il y a dans l'Europe un gouvernement brutal, ennemi du progrès, borne par excellence. Mais l'Autriche n'a-t-elle pas à surveiller son volcan italien prêt à faire eruption au premier signal d'un pape républicain (exclamations), prêt à ensevelir sous sa lave brûlante et Croates et pandours (bravos) ? Et d'ailleurs elle se souvient bien un peu d'Arcole et d'Austerlitz. (Rire approbateur). Il y a dans l'Europe un empire rapiécé de vols et de larcins ; mais la Prusse n'a pas trop de tous ses grenadiers pour surveiller la France de la Moselle, et d'ailleurs elle n'a pas oublié Friedland et Iena. Il y a dans l'Europe une autocratie insolente et sauvage qui s'appuie sur ses roubles, et le sabre de Kalmouks. Mais ne craignez rien ! Schamyl, le roi du Caucase, et la colère de Dieu sauront arrêter la Russie occupée à disséquer le cadavre palpitant et bientôt ressuscité de la Pologne. Et l'Angleterre ? L'Angleterre ! Mais elle n'en peut plus avec son Irlande mugissante, devant les roues de ses machines tournant à vide. Ainsi donc point d'ennemis ! des alliés, partout. La Belgique, la Suisse, l'Italie et tous les opprimés que la France convie au fraternel banquet de l'indépendance et de la liberté. Nous tenons dans nos mains le sort du monde et de l'avenir. Point de vertige, point de peur ! Si nous nous faisons egoïstes, tout est perdu. Craignons seulement l'anarchie et le chaos. Mais non ; nous serons unis comme des frères ; nous aurons le cœur droit et pur comme des hommes de bonne volonté. Ecoutons les inspirations d'en haut. Car Dieu lui-même est engagé dans les destinées de la France depuis quatorze siècles. Dieu sauve la République ! Dieu protège la France ! » (Applaudissemens ! Bravos ! Trépignemens universels.)

Nous croyions cette séance dramatique finie après la péroraison et la retraite du professeur ; mais elle a recommencé quelques minutes après. Bourgeois, ouvriers, dames, étudians, militaires ont envahis le cabinet où il s'était réfugié, pour lui demander dans leur admiration et leur reconnaissance de vouloir bien les entretenir de la chose publique deux fois par semaine, et publier sa leçon du jour. Il ne pouvait ni tout accorder, ni tout refuser, nous l'entendrons tous les vendredi, nous expliquer jusqu'aux élections nos droits et nos devoirs ; et nos mesures sont prises pour reproduire ses leçons tout entières.

P. S. C'est à la plume et à l'obligeance patriotique de quelques dames lyonnaises que nous devons cette analyse incomplète, mais fidèle. Nous regrettons qu'elle ne puisse nous rendre l'orateur avec sa voix sonore et limpide, son œil de feu, sa pantomime animée, impérieuse, dominatrice. Il est peu de professeurs doués des qualités oratoires à un plus haut degré que M. François. Nous nous permettrons néanmoins, si comme on le suppose, il aspire à devenir un homme d'état, d'aider encore un peu la nature, qui l'a créé surtout tribun du peuple.

PARIS, 19 MARS 1848.

(*Correspondance particulière de la* LIBERTÉ.)

On lit dans le *Moniteur universel*, journal officiel de la République française.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté. — Egalité. — Fraternité.

Le gouvernement provisoire arrête :

1° Les musées du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, les galeries des anciennes résidences royales et palais du gouvernement, sont distraits de la liste civile pour rentrer dans les attributions du ministre de l'intérieur ;

2° Le ministre de l'intérieur fera rechercher les objets d'art appartenant à l'état, qui auraient été déplacés et qui se trouveraient compris indûment dans le domaine privé, ainsi que ceux qui se trouveraient dans les établissements publics quels qu'ils soient.

3° Les trois manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais rentrent dans le département de l'agriculture et du commerce.

Fait en conseil de gouvernement, le 18 mars 1848.

— Le gouvernement provisoire,

Vu la lettre du 29 février dernier, par laquelle le maire de Bourbon-Vendée (département de la Vendée) demande que cette ville reprenne son nom de Napoléon ;

Considérant que ce vœu re recommande par des souvenirs glorieux ;

Arrête :

La ville de Bourbon-Vendée portera désormais le nom de *Napoléon-Vendée*.

Fait à Paris, en conseil de gouvernement, le 18 mars 1848.

Suivent les signatures des membres du gouvernement provisoire.

— Le gouvernement provisoire décrète :

Un monument sera élevé à la mémoire du maréchal Ney sur le lieu même où il a été fusillé.

Fait en conseil de gouvernement, le 18 mars 1848.

Suivent les signatures des membres du gouvernement provisoire.

— Le gouvernement provisoire décrète :

Les départements et communes qui, par les lois rendues dans les dernières sessions législatives, ont été autorisés à contracter au taux de 4 1/2 0/0 des emprunts destinés à des travaux d'utilité publique, départementale et communale, sont autorisés à porter le taux de l'intérêt de ces emprunts à 5 0/0.

Fait en conseil de gouvernement, le 18 mars 1848.

Suivent les signatures des mombres du gouvernement provisoire.

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 19 le citoyen Caussidière a été nommé préfet de police.

Le gouvernement provisoire, cédant au vœu exprimé par le peuple, a décidé que les élections de la garde nationale seraient ajournées au 5 avril, et comme cette date se trouve excessivement rapprochée de celle du 9 avril précédemment fixée pour les élections générales de l'assemblée nationale, on dit que ces dernières élections ainsi que l'ouverture de l'assemblée seront ajournées de quelques jours, et fixées au 15 avril et au 1er mai.

—Huit compagnies d'assurances, sur trente-six qui existent à Paris viennent de se mettre en liquidation.

AUTRICHE. VIENNE, le 13 mars (4 heures après-midi). — Les troubles qui avaient commencé ce matin, ont, depuis une heure, pris une tournure déplorable. L'agitation est générale ; toutes les boutiques sont fermées. La salle des Etats a été saccagée par le peuple, les portes de la ville sont fortement garnies de troupes pour ne pas laisser entrer en masse les ouvriers. On délibère à la Cour, jusqu'à présent l'Empereur ne veut pas céder.

VIENNE, 14 mars : Extrait du *Zeittingshalle* du 17 mars : Un mouvement populaire qui a éclaté le 13 dans la capitale, et qui a amené des collisions sérieuses entre le peuple dirigé par les étudiants et les bourgeois d'une part, et la force armée d'autre part, a déterminé la retraite du prince de Metternich et du directeur de la police, M. Seldnizki. On compte un certain nombe de morts et beaucoup de blessés. La villa de Metternich a été saccagée par le peuple. Dans la journée du 13 Metternich a quitté Vienne. Les archiducs qui se sont rendus impopulaires dans ces journées, rentrent dans la vie privée. La force armée s'est retirée de la ville. Les postes sont occupés par la garde bourgeoise et les étudiants.

La Guillotière.— Imprim. de J.-M. BAJAT, cours de Brosses.